

Province de Québec
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover

Objet : Budget 2018 – informations

A) Sommaire du budget : Adopté le 15 janvier 2018

Total net des revenus et des charges : 6 304 820\$

Note: Par rapport à l'année 2017, le budget 2018 affiche une augmentation de 17.1 %.

La répartition :	Revenus :	5 966 545\$
	Surplus & fonds réservés	338 275\$
	Charges :	5 948 895\$ ¹
	Amortissement	- 806 080\$
	Remboursement de capital	386 400\$
	Activités d'investissement	775 605\$ ²

Notes : ¹ Incluant 116 235\$ pour les intérêts sur la dette
² Les dépenses d'immobilisation sont :

- Administration – équipements informatique	3 500\$
- Administration – photocopieur	9 000\$
- Réaménagement de l'hôtel de ville	50 000\$
- Service incendie – équipements	4 500\$
- Pavage – rue anik	79 375\$
- Pavage – Chemin Maria-Allard	155 000\$
- Pavage – rue Delage	53 125\$
- Voirie - équipements	4 500\$
- Lumières de rues :	40 000\$
- Raccordement rues Martel & St-Louis	50 000\$
- Infrastructures / Rue Principale	25 000\$
- Parc Guèvremont - réaménagement	100 000\$
- Patinoire	15 000\$
- Centre communautaire – plans & devis	50 000\$
- Bibliothèque / livres :	6 500\$
- Plan directeur des égouts – Phase II – volet 1 :	<u>130 105\$</u> 775 605\$

Et seront financées en partie par les fonds réservés (338 275\$) et le solde à même les revenus du budget 2017.

B) Taux de taxation 2018:

Taxe foncière:

Taxes foncières :	0,79 \$ / 100\$ d'évaluation.
Taxe sur les immeubles non-résidentiels (IRN) :	1,48\$ / 100\$ d'évaluation
Terrains vagues desservis ¹ :	1,58\$ / 100\$ d'évaluation
Terrains vagues non-desservis ¹ :	0,79\$ / 100\$ d'évaluation

Note : 1) Ne s'applique pas dans le cas des projets de développements domiciliaires parce qu'il y a des ententes avec les promoteurs.

Taxes – service de la dette:

Dette – à l'ensemble ¹ :	0.0379\$ / 100\$ d'évaluation
Dette – secteur village:	0,0097\$ / 100\$ d'évaluation

Dette – secteur village:

(village, route 122 & réseau Hébert):	0.1200\$ / 100\$ d'évaluation
Dette - Domaine St-Cyrille (pavage & bordures):	136.07\$ / unité
Dette - Usine d'épuration (eaux usées & boues de fosses septiques):	64.59\$ / unité

Notes: 1) Inclus dans le taux de taxe foncière.

Taxes de services: les taux demeurent les mêmes qu'en 2017, à savoir:

- 1) Aqueduc
 - taux de base :
 - Résidentiel : 117,50 \$ / unité (< de 150 m³)
 - Autres immeubles : 132,50 \$ / unité (< de 150 m³)
 - consommation excédentaire :
 - Résidentiel : 1,50 \$ / m³ (entre 151 & 400 m³)
3,00 \$ / m³ (> 401 m³)
 - Autres immeubles : 1,60 \$ / m³ (entre 151 & 400 m³)
3,10 \$ / m³ (> 401 m³)
- 2) Égout : Secteur Village: Résidentiel : 119.01\$ / unité
Commercial : 129.01\$ / unité
Secteur Hébert: Résidentiel : 118.65\$ / unité (même taux que 2015)
- 3) Ordures : Matières résiduelles : 72,51\$ / unité
Matières recyclables : 18.34\$ / unité
Matières organiques : 31,74\$ / unité
- 4) Vidanges des fosses septiques : le taux est fixé à 57.03\$ / fosse.

Attestations de résidence – carte accès loisirs:

En 2018, les attestations de résidences en lien avec la carte accès loisirs pour les activités se déroulant à Drummondville seront:

- Attestation de résidence – individuelle : 50\$
- Attestation de résidence - couple : 75\$
- Attestation de résidence – familiale : 100\$

C) **Rôle d'évaluation** : Par rapport à 2017, il y a augmentation de 4 984 300\$ (1%), la valeur totale imposable passant de 432 131 800\$ à 437 116 100\$. Le volet résidentiel en représente 71% avec 317 952 400\$.

D) **Profils financiers** : Sur le plan régional, les informations fournies par le ministère des Affaires municipales (MAMROT) montrent que, toutes taxes confondues, pour 2017:

	<u>St-Cyrille</u>	<u>St-Germain</u>	<u>Drummondville</u>
Taux global de taxation uniformisé: (taux du 100 \$ d'évaluation)	0,9451\$	0.9432\$	1.0790\$
Charge fiscale moyenne: (résidence d'un logement)	1 811\$	1 816\$	2 143\$

Saint-Cyrille-de-Wendover,
9 avril 2018.

Signé:

Mario Picotin,
Directeur général / Secr.-trésorier